CONSERVATOIRE POPULAIRE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

Consignes sanitaires au lundi 31 mai 2021

Pour tous les cours, en toutes circonstances, les consignes sanitaires générales doivent être respectées (distances, lavage de mains, etc.).

L'intégralité des consignes sanitaires se trouve dans notre plan de protection général disponible sur le site internet.

MUSIQUE

- Enseignement individuel : tous les cours présentiels en enseignement individuel peuvent avoir lieu sans restriction à tous les niveaux scolaires ainsi qu'avec les adultes.

- Chant: Les cours de chant individuels peuvent avoir lieu quel que soit l'âge, en suivant notre plan de protection (respect des règles de distanciation et d'hygiène).

  Chant collectif:
  Jusqu'à 20 ans révolus (nés en 2001 ou après): les cours en groupe et cours d'ensembles sont autorisés pour les enfants et les adolescents nés en 2001 et après.
  Pas de limitation quant à la taille du groupe.
  Port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs (sanitaires, déplacements dans le centre, etc.) dès 12 ans mais pas de masque obligatoire pendant l'activité.
  Pour les plus de 20 ans (nés en 2000 ou avant): les cours de chant collectif (maîtrise, pop'choeur, chant grégorien, etc.) peuvent avoir lieu avec un maximum de 30 personnes pour tout le groupe (y.c. professeure).
  Le port du masque est obligatoire, les limites de capacité (maximum 30 personnes pour tout le groupe) et la distance requise (2 mètres de distanciation) sont à respecter.
  Dans le cas où le masque n'est pas porté, chaque personne doit disposer d'une surface d'au moins 25 mètres carrés pour son usage exclusif, ou des séparations efficaces doivent être installées, et la distance minimale (2 mètres) respectée en tout temps.
  Enseignement collectif :
  Jusqu'à 20 ans révolus (nés en 2001 ou après) : les cours en groupes et d'ensembles (enseignement, répétitions, représentations) sont autorisés sans restriction pour les enfants et les adolescents nés en 2001 ou après (par exemple Orchestre en classe).
  Pas de limitation quant à la taille du groupe.
  Port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs (sanitaires, déplacements dans le centre, etc.) dès 12 ans mais pas de masque obligatoire pendant l'activité.
  Pour les plus de 20 ans (nés en 2000 ou avant) : les cours en groupes et d'ensembles (enseignement, répétitions) sont limités à 30 personnes au maximum pour tout le groupe (y.c. professeur·e), et en respectant notre plan de protection.
  Le port du masque est obligatoire, les limites de capacité (maximum 30 personnes pour tout le groupe) et la distance requise (2 mètres de distanciation) sont à respecter.
  Dans le cas où le masque n'est pas porté, chaque personne doit disposer d'une surface d'au moins 25 mètres carrés pour son usage exclusif, ou des séparations efficaces doivent être installées, et la distance minimale (2 mètres) respectée en tout temps.

- Pour les élèves en classe préprofessionnelle: pas de limitation quant à la taille du groupe.

CONSERVATOIRE POPULAIRE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

DANSE

- *Pour les élèves de moins de 20 ans (nés en 2001 ou après)* : la danse et les activités sportives sont autorisées, sans restriction.
  Pas de limitation quant à la taille du groupe.
  Port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs (vestiaires, sanitaires, déplacements dans le centre, etc.) dès 12 ans mais pas de masque obligatoire pendant l'activité.
- *Pour les élèves de plus de 20 ans (nés en 2000 ou avant):* limitation à 30 personnes au maximum pour tout le groupe (y.c. professeur·e) et en respectant notre plan de protection (port du masque, respect des distances).
  Dans le cas où le masque n'est pas porté, chaque personne doit disposer d'une surface d'au moins 25 mètres carrés pour son usage exclusif, ou des séparations efficaces doivent être installées, et la distance minimale (2 mètres) respectée en tout temps.
- Pour les élèves en classe préprofessionnelle: pas de limitation quant à la taille du groupe.

THÉÂTRE

- *Pour les élèves de moins de 20 ans (nés en 2001 ou après)* : autorisé sans restriction.
  Pas de limitation quant à la taille du groupe.
  Port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs (sanitaires, déplacements dans le centre, etc.) dès 12 ans mais pas de masque obligatoire pendant l'activité.
- *Pour les élèves de plus de 20 ans (nés en 2000 ou avant)* , limitation à 30 personnes au maximum pour tout le groupe (y.c. professeur·e) et en respectant notre plan de protection (port du masque, respect des distances).
  Dans le cas où le masque n'est pas porté, chaque personne doit disposer d'une surface d'au moins 25 mètres carrés pour son usage exclusif, ou des séparations efficaces doivent être installées, et la distance minimale (2 mètres) respectée en tout temps.

Travail, séances et réunions

- Télétravail: le télétravail reste obligatoire pour autant que la nature des activités le permette et que cela soit possible sans efforts disproportionnés.
  Les séances et réunions de travail s'effectuent prioritairement en visioconférence.

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève

Consignes COVID-19 pour les AFA, certificats, auditions et autres prestations publiques

Auditions et autres prestations publiques: elles peuvent avoir lieu. Le public est autorisé (voir indications sur le nombre de personnes maximum selon les salles et les consignes spécifiques à suivre ci-dessous). Les regroupements de plusieurs groupes/classes sont autorisés.

AFA et certificats : ceux-ci peuvent avoir lieu. Le public est autorisé (voir indications sur le nombre de personnes maximum selon les salles et les consignes spécifiques à suivre ci-dessous).

Salles d'audition	Public (nombre de personnes assises maximum)
Confignon	16
D'Ivernois – Studio De Agostini	70 La première rangée doit rester inoccupée pour garantir la distance avec les exécutant e·s
D'Ivernois – Vuataz	15
Grand-Lancy	16
Jonction	fermée au public
Le Lignon	10
Petit-Lancy	30
Vieusseux	30
Salles à disposition des professeur·e·s de ces centres uniquement :	
Versoix	10
Eaux-Vives	20

- Du gel hydroalcoolique est disponible pour se désinfecter les mains.
- Port du masque obligatoire en tout temps pour les personnes de plus de 12 ans, dans toutes les zones, et pour la durée complète de l'événement.
- Il n'y aura pas d'entracte.
- L'organisateur de l'événement indiquera à partir de quelle heure le public a accès à la salle.
- Le public sera prié de ne pas arriver au dernier moment afin d'éviter les attroupements et assurer ainsi un flux régulier dans les salles et aux alentours.
- Le public rentre en veillant à garder les distances de sécurité.
- Le public sera invité à conserver ses manteaux afin d'éviter les files d'attente et la promiscuité. Les vestiaires seront fermés.
- A la fin de la prestation, le public sort rapidement de la salle.
- Aucun catering ne peut avoir lieu à l'intérieur des bâtiments ou sur les parvis.
- Les personnes présentant les symptômes de l'infection au coronavirus sont invitées à ne pas venir et pourraient ne pas être autorisées à accéder au bâtiment.
- Traçabilité : l'organisateur de l'événement est en charge de prendre les coordonnées de toute personne entrant dans le bâtiment (nom, prénom, domicile et numéro de téléphone). Cette fiche doit être gardée 15 jours et une copie doit être remise à la réception à la fin de la prestation (le Conservatoire populaire garantit la confidentialité de cette dernière). L'espace-scène et une/des salles attenantes peuvent être utilisées pour faire asseoir les élèves, et préserver ainsi la place disponible pour le public.